

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18/02/2015

Etaient présents : Mmes Blancheton Nadège, Bourget-Charles laetitia, Gardien Raymonde, Tranchant Patricia
Mrs Chaigneau Guy, Champigny Daniel, Gillier Louis, Mauduit Michel, Neuvy François, Poteloin Stéphane, Trabah Franck.

Secrétaire de séance : Mr Neuvy François

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Réunions extérieures

- Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre : ce syndicat modifie ses statuts. Si la commune adhère à la compétence urbanisme du SDEI le coût sera de 40 € pour les autorisations d'urbanisme et de 100 € pour les permis de construire.

Travaux 2015 à prévoir sur la commune par le SDEI : remplacement de poteaux à la Carlière. Le SDEI précise qu'il reste dans le département 800 km de fils nus dans la terre. Une étude hydroélectricité va être réalisée sur la Creuse.

- Maires du canton : répartition du FAR : 12 271 € pour la commune qui sera reversé à la communauté de communes Brenne val de Creuse pour les travaux de l'ancienne école.

- Coordination gérontologique : une réunion d'informations aura lieu le 12 mars concernant le bien vivre à partir de 55 ans.

Travaux

- Point sur le logement : une visite du logement est prévue le 21 février à 11 h 30 par la municipalité et le locataire. Quelques travaux de peinture restent à réaliser ils seront effectués par le futur locataire.

- Gîte communal : une location est prévue en mars par Animanéons, il est nécessaire de faire la déclaration en Préfecture et finir quelques aménagements.

Plan d'accessibilité

- Mairie : il faut prévoir un accès pour les handicapés à l'arrière ainsi qu'une place de parking avec une signalisation suffisante.

- Salle des associations : aucun travaux à prévoir car les toilettes extérieures sont accessibles aux handicapés. Concernant la salle il faut demander à un organisme (ex APAVE) de délivrer une attestation de conformité.

- L'église : il faut réaliser une rampe extérieure en béton pour qu'elle soit accessible et une rampe amovible en bois à l'intérieur avec un garde corps de 90 cm.

- Le manillon : faire l'entrée sur la terrasse du côté et changer la serrure.

- Salle du Conseil : si le problème d'accessibilité se pose les réunions se feront dans la salle des associations et voir à l'avenir pour aménager la pièce en face du secrétariat.

Prévisions budgétaires

L'exécution budgétaire 2014 serait, sous réserve de modifications, la suivante

	fonctionnement	investissement
dépenses	190 584	110 592
recettes	231 216	74 820
Solde	+ 40 632	- 35 772
Solde global	+ 4 860	

Prévisions 2015 :

- réfection des rives de la toiture de la SDA : 3 600 €
- changement du godet du tracteur : 2 700 €
- remplacement de la débroussailleuse : 20 880 € TTC (devis ETS MOREAU) et reprise de l'ancienne par un particulier 4 500 € auquel il faut ajouter une subvention de 40%.
- Aménagement du terrain à côté de l'atelier Duo : 2 400 € (devis Pelletier)
- Réfection de 6 tables de la salle des fêtes (1 100 €)
- Achat d'un groupe électrogène : 500 €
- voir pour faire un projet d'enfouissement de réseaux Rue de la Vieille croix afin de réaliser des travaux courant 2016
- travaux de voirie : hameau de Mallet, Chemin des Raguenières, La Carlière et La Bessardière et une journée réparoute pour le bouchage des trous sur différentes voies.
- Reprise des concessions cimetière : coût 2 000 €

Classement voiries

2 925 mètres de voiries communales ont été déclassées en chemins communaux et 2 928 m de chemins communaux et de routes non classées ont été recensées et classée en routes communales. La délibération est prise à l'unanimité et voir si nécessité d'une enquête publique.

Questions diverses

- des contacts ont été pris avec des personnes pouvant bénéficier de contrats aidés. Une rencontre est prévue le 13 mars.
- Ouverture du débit de boissons : il peut être non utilisé pendant 3 ans mais obligation pour le rouvrir d'avoir fait une formation.

Prochaines dates :

- commission des finances le 11 mars à 20 h 30
- conseil municipal le 25 mars à 20 h 30

Elections départementales

- bureau du 22 mars :
 - 7 h 45 – 10 h 45 : Stéphane – Louis- Guy
 - 10 h45 – 14 h 45 : Raymonde – François – Patricia
 - 14 h 45 – 18 h 00 : Daniel - Michel - Laetitia
- bureau du 29 mars :
 - 7 h 45 – 10 h 45 : Stéphane – Louis- Guy
 - 10 h45 – 14 h 45 : Raymonde – François – Franck
 - 14 h 45 – 18 h 00 : Daniel – Nadège – Laetitia

Séance levée à 22 h 45.